

sont déjà accordées. Ils utilisent également des dates d'expiration de brevets qui sont incorrectes. Alors comment voulez-vous qu'ils répondent de façon valable? Ils ne le peuvent pas. Avec attention, ils ont choisi des données qui viennent habilement soutenir leurs hypothèses.

Quatrièmement, les détracteurs aiment à dire que ce projet de loi va sonner le glas de l'industrie générique au Canada. Cela n'est pas vrai. Comme je l'ai mentionné, les produits génériques ont augmenté de plus de 180 p. 100 depuis 1987. Compte tenu du nouveau contexte, nous prévoyons qu'aucune raison ne pourra les empêcher de croître à des niveaux égaux à ceux qu'atteignent les autres produits du secteur pharmaceutique.

Près de 60 p. 100 des ventes de produits génériques sont présentement réalisées grâce à des produits qui ne sont plus protégés par des brevets. De plus, il y a plus de 2 000 produits non protégés par les brevets qui sont disponibles sur le marché générique, mais qui n'ont pas encore été copiés au Canada.

L'industrie générique américaine opère sans licence obligatoire, elle est florissante et grandit tant et si bien que certaines entreprises génériques canadiennes ont acheté des entreprises génériques américaines avec leurs profits canadiens. Il n'y a aucune raison pour que ce secteur ne connaisse pas la prospérité au Canada.

Hier matin, M. Ralph Nader disait à l'émission Canada AM, en parlant du projet de loi C-91 : «S'il n'y a rien de cassé, pourquoi faire des réparations?» Monsieur le Président, de tels détracteurs ignorent tout des changements qui se sont produits sur le marché mondial. Monsieur Ralph Nader peut dire beaucoup de choses au sujet de toutes les inventions canadiennes. En réalité, ce qu'il veut dire, c'est qu'il voudrait nous voir continuer à inventer, sans qu'il soit question d'encourager et de protéger les inventeurs. Il aimerait également nous voir remettre nos inventions aux pays qui se sont dotés de protections afin de pouvoir les commercialiser sur les marchés mondiaux et en empocher les bénéfices. Je ne suis pas d'accord avec lui. Nous voulons garder les emplois et les bénéfices ici, au Canada. Voilà ce dont il est question dans ce projet de loi.

Nous devons suivre notre époque. Nous devons faire du Canada un pays à haute technologie; nous devons nous consacrer à la R.-D. : c'est le prix à payer pour améliorer notre pouvoir international de concurrence. Au GATT, on est parvenu à un consensus international sur les normes à respecter en ce qui concerne la propriété intellectuelle. Il est vital pour la prospérité du Canada que nous adhérions à ce consensus.

En vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), nous avons pris des engagements similaires. Et contrairement à ce